



ATTESTATION D'ASSURANCE MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

F.F.P.S.C.
3 IMPASSE LORAILLER
27600 GAILLON

VALABLE * DU 01/01/2009 au 31/12/2009

Nous attestons que l'association ci-dessus désignée est titulaire d'un contrat **Multirisque Associations** N° **27036636 R** garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile et locative qu'elle peut encourir dans le cadre de ses activités de :

Association SPORTS INDIVIDUELS NON AFFILIEE

et ce, dans la limite des garanties et montants de garanties figurant au tableau ci-dessous.

Tous dommages confondus (corporels, matériels et Immatériels consécutifs) :	4.573.471,00 € par sinistre
DONT	
a. Dommages corporels	4.573.471,00 € par sinistre.
Exception : Intoxications alimentaires	1.524.491,00 € par année d'assurance
b. Dommages matériels garantis et immatériels consécutifs	1.524.491,00 € par sinistre dont 152.450,00 € pour les dommages immatériels consécutifs.
Exceptions .Dommages aux biens confiés occasionnellement	7.623,00 € par sinistre dont 763 €
.Dommages aux bâtiments occupés occasionnellement ou par intermittence : (période n'excédant pas 15 jours consécutifs)	
• Incendie, explosion, dégâts des eaux	533.572,00 € par sinistre
• Autres détériorations accidentelles	1.830,00 € par sinistre
.Vol par les préposés	7.623,00 € par sinistre
Tous dommages confondus en cas d'atteinte accidentelle à l'environnement :	304.899,00 € par année d'assurance, sans pouvoir dépasser 152.450,00 € par sinistre

La présente attestation ne peut engager MAAF ASSURANCES S.A en dehors des limites précisées par les clauses et conditions de ce contrat.

* sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

MAAF Assurances S.A.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160 000 000 Euros entièrement versé

R.C.S. NIORT B 542 073 580 - Entreprise régie par le code des assurances

Adresse : Chauray - 79036 NIORT Cedex 9 - www.maaf.fr

